



DPO Externe

Nous vous aidons dans le maintien de votre conformité

Le RGPD, comme d'autres lois nationales, vous demandent d'avoir un Data Protection Officer ou Délégué à la Protection des Données ? Pas de problème, nous nous occupons de tout.

Avec nous, maintenez votre organisation en conformité et répondez aux exigences du RGPD. Avec notre solide expertise en protection des données, nous vous offrons un service de qualité et un accompagnement dans la durée.

1. Le DPO, un mouton à 5 pattes

Ces compétences sont difficiles à cumuler. C'est pourquoi ce genre de profil est rare. C'est donc un luxe que la plupart des PME ne pourront pas se permettre, et que les grandes entreprises devront évaluer sérieusement.



2. Quels sont les principales tâches du DPO externe?

Sensibilisation

- Assure la sensibilisation et la formation en protection des données
- Informe l'entreprise dans obligations en termes de protection des données

Point de contact unique

- Pour les autorités
- Pour l'entreprise
- Pour les demandes d'individus (comme le droit d'accès ou le droit à l'oubli)

Conseil pour les analyses de risques

- Conseil et suivi des analyses d'impacts (Dpia, Dpra)
- Assistance à la mise en place de solutions pour répondre aux risques identifiés

Suivit de conformité

- Évaluation régulière de votre conformité

Tenue du registre

- Revue et mise à jour du registre des activités de traitement

Veille de conformité

- Veille réglementaire des lois et règles sur la protection des données

3. Contactez-nous pour en discuter

Appelez-nous au +41(0) 78 762 77 81 ou par email à INFO@REDSTONECONSULTING.CH

Suivez nos articles, podcasts, vidéos sur :

